

ETE 2025

CLUB JEUNES

ESCAPADE GRECQUE
14/17 ANS

REF : 054 008 001

VPT – 21, rue Saint Fargeau –CS 72021 PARIS CEDEX 20
AGRÉMENTS UFOVAL : Ministère Jeunesse et Sports
CGOL/LFEFP : AG.075.95.0063 - CGOL : Utilité publique – décret du 31.05.1930

Camping Sunset
Centre Vacances Pour Tous
TOLO-NAFPLIO – GRECE 21056
Tel 0030 275 205 95 66

TRANSPORT

En avion au départ de Paris. Prêcheminement en train de Louvigny gare Lorraine TGV puis Mulhouse et Strasbourg en fonction des horaires d'avion.

DOCUMENTS A PRESENTER AU MOMENT DU DEPART

- . Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité ainsi que l'autorisation de sortie de territoire et une photocopie de la pièce d'identité du responsable légal
- . Pour les jeunes étrangers aux pays de la CEE, passeport en cours de validité complété par le visa grec.
- . **CARTE EUROPEENNE D'ASSURANCE MALADIE pour les soins éventuels**, à demander à votre caisse de Sécurité Sociale
- . Fiche de renseignements médicaux et individuels

Attention ! Nouvelle procédure d'embarquement pour les vols vers l'étranger :

Les instances internationales de régulation du transport ont mis en place la collecte de nouvelles données dans le cadre de la procédure APIS (Advanced Passenger Information System). Cette procédure nous impose la transmission aux transporteurs de la date de naissance, du numéro et de la date d'expiration du passeport ou de la carte d'identité selon les destinations, et de l'adresse complète de chaque passager pour l'identification des voyageurs embarqués. Attention, ces données doivent être à jour au moment de l'embarquement Aller et retour des voyageurs au risque que l'embarquement leur soit refusé. En cas de changement de numéro de passeport ou d'adresse intervenant entre l'inscription à un voyage et le départ, il vous appartient de veiller à nous en informer par écrit.

1 et dernier repas servis

Selon les horaires de vol

SITE

► **Situation géographique**

Tolo, petit site balnéaire, est situé à côté de Nauplie, dans la partie nord-est du Péloponnèse. La proximité de sites archéologiques et historiques en fait un lieu de séjour idéal.

► **Cadre de vie**

Vous séjournerez à TOLO petit site balnéaire, à côté de NAUPLIE, dans un camping de qualité, à proximité d'une immense plage de sable doré. Hébergement en bungalows 4 lits (drap fournis). Repas au restaurant du camping.

ACTIVITES

Le séjour comportera 2 aspects :

1er aspect : Vacances détentes, car la situation du camping de Tolo permettra de profiter au maximum des plaisirs de la plage, sous le soleil méditerranéen. Vacances actives avec l'organisation de quelques activités nautiques : kayak de mer, banane tractée et pédalos. Sortie en mer : croisière en bateau et journée complète sur l'île d'Hydra. Sortie sur une île sauvage soirée barbecue. Animations en soirée organisées par l'équipe d'animation ou à Tolo, station balnéaire.

2ème aspect : découvertes culturelles, grâce à des visites de sites dont la réputation n'est plus à faire... Les déplacements se feront avec les moyens de transport locaux et dans un périmètre raisonnable. Le choix et l'organisation des visites seront l'affaire de tous les participants. Compte tenu du lieu de camping retenu, les déplacements sur les sites décrits ci-dessous seront possibles.

Athènes : Elle doit sa réputation à son passé fabuleux, bien sûr (Acropole, Parthénon...), mais aussi à la ville actuelle, moderne, active, vivante, typiquement méditerranéenne, quelque peu orientale, de plus en plus européenne, mais toujours tellement "hellénique"...

Epidauré : C'est l'un des lieux les plus visités de Grèce. On y vient pour le théâtre mais aussi pour l'exceptionnelle douceur de la nature. Ce n'est pas un hasard si Asclépios, dieu de la médecine, y ouvrit son premier cabinet de consultations.

Nauplie : visite de la citadelle, perchée à flanc de falaise, avec une vue à couper le souffle sur Nauplie, le golfe et ses plages, l'Argolide...

Mycènes : C'est le centre névralgique de la Grèce mythologique (les Atrides, Œdipe, Oreste...) où sont conservés des monuments depuis plus de 3 000 ans.

Corinthe : Elle fut longtemps une étape importante du fait de sa situation stratégique. Entièrement détruite par un séisme en 1928, la nouvelle ville ne présente plus guère d'intérêt, si ce n'est comme départ d'excursion pour les sites antiques de l'isthme.

Les îles : Vous profiterez de votre séjour à TOLO pour partir à la découverte de l'île d'HYDRA, autrefois repaire de corsaires, avec son port, charmante petite marine typiquement méditerranéenne, et ses hautes et nobles maisons qui s'accrochent au coteau (bivouac et soirée barbecue, prévoir sac de couchage)

ORGANISATION DU SEJOUR

► **L'équipe d'encadrement**

Le respect des autres participants et de leurs différences est la condition minimale qui permettra à chacun de vivre des vacances harmonieuses et inoubliables.

La liberté, même en vacances, ne peut être totale. Elle est limitée par des contraintes dont le groupe aura à discuter, notamment en ce qui concerne les problèmes de sécurité. Des possibilités de quartiers libres pourront être offertes aux jeunes, dans des conditions très précises : cadre géographique, fréquence, durée, mesures de sécurité... Le rangement et la propreté des bungalows relèvent de la responsabilité de leurs occupants.

► **L'alimentation**

Dans tous nos séjours, nous mettons en place une alimentation de qualité, équilibrée et variée, en quantité suffisante. Une attention toute particulière est portée à l'hygiène alimentaire et à la diététique. Il est indispensable de nous transmettre, dès l'inscription, tous les documents médicaux afin que nous puissions évaluer notre capacité à respecter les interdictions alimentaires liées à des risques allergiques. Nous proposerons des menus de substitution (sans porc, sans viande...) Aussi, les demandes relatives à des prescriptions religieuses, philosophiques ou politiques qui iraient à l'encontre de l'organisation de la vie collective et du projet éducatif ou qui engendreraient un quelconque prosélytisme ne sont pas prises en compte.

► **Le Linge**

Les jeunes assurent le nettoyage de leurs effets, de la lessive sera mise à leur disposition.

► **Pour avoir des nouvelles de votre enfant**

Un blog sera mis en place sur le site www.ondonedesnouvelles.com

Un code d'accès vous sera confirmé sur la convocation départ

ATTENTION ! Si votre comportement était de nature à nuire à votre sécurité ou à celle de vos camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre vous, une décision de renvoi pourrait être prise à votre encontre, frais de retour à votre charge...

PREPARER VOTRE SEJOUR

► **Trousseau de séjour / trousseau spécifique**

Rappelez-vous que la Grèce bénéficie d'un ensoleillement exceptionnel. Plusieurs maillots de bain sont indispensables. N'oubliez pas crème solaire, casquette ou bob et lunettes de soleil. Merci d'éviter les vêtements de valeur.

► **Argent de poche**

Un système de banque garantissant la disponibilité de l'argent est mis en place au début du séjour. Seul l'argent déposé à cette « banque » est garanti contre la perte et le vol.

► **Santé**

La **fiche de renseignements médicaux et individuels doit être complétée avec précision. Elle est obligatoire.** N'oubliez pas de nous communiquer toutes recommandations utiles. Pour tous les traitements médicaux en cours, un double de l'ordonnance du médecin est exigé pour que le jeune puisse poursuivre son traitement.

► **Utilisation du téléphone mobile**

Nous déconseillons fortement l'utilisation du téléphone portable durant le séjour. En effet, les communications internationales ont un coût généralement élevé. Par ailleurs, l'utilisation régulière du téléphone peut nuire à la cohésion du groupe.

Le directeur communiquera des nouvelles automatiquement mises à jour sur le serveur vocal.

► **Disparition d'objets personnels**

Le centre ne peut être tenu pour responsable de la disparition d'objets personnels non indispensables : vêtements de marque, bijoux, lecteurs MP3, appareil photo numérique, téléphone portable.... Vois, dégradations ou perte de téléphone portable ne sont pas couverts par notre Association. Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour.

► **Cigarette**

Il est interdit de fumer dans tous les lieux affectés à un usage collectif. Les Centres de vacances sont donc concernés par cette interdiction.

ASSURANCE

Le centre est assuré par l'APAC, assurance de la Ligue de l'Enseignement : responsabilité civile, assurance de dommages, assistance, assurance de personnes « Accident corporel ».

En cas de nécessité, le rapatriement sanitaire de votre enfant est couvert par notre assurance dont l'adresse est la suivante :

Apac - 21, rue Saint Fargeau - BP 313 - 75989 PARIS CEDEX 20

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Documents à remettre le jour du départ :

Fiche de renseignements de renseignements médicaux et individuels

Fiche de trousseau complétée

Enveloppe d'argent de poche avec mention du montant de la somme qu'elle contient

Carte nationale d'identité

Autorisation de sortie de territoire avec photocopie d'une pièce d'identité du responsable légal

Carte Européenne d'Assurance Maladie

Bon séjour avec Vacances Pour Tous !

NOUVELLE REGLEMENTATION LES MESURES DE SURETE DANS LES AEROPORTS

L'Union Européenne vient de publier dans son Journal Officiel des mesures réglementant le transport des certains objets en cabine avec application à compter du 6 novembre 2006.

Elles concernent tous les vols au départ de l'U.E., DOM y compris.

> Tous vos articles achetés dans l'aéroport en Duty Free sont autorisés en cabine, quelque soit leur contenance.

> Vos articles achetés hors aéroport sont autorisés en cabine sous certaines conditions :

1- Liquides, gels, crèmes, aérosols et pâtes

- contenus dans des récipients de 100ml maximum chacun, avec un maximum de 6 à 7 récipients,
- placés dans un seul sac plastique transparent qu'il est possible de fermer, type sac de congélation, d'une capacité d'un litre maximum (19 cm x 20cm) à raison d'un seul sac par passager. Il doit être possible de pouvoir les étaler sans les superposer,
- le passager est chargé de se procurer son sac.

2- Les aliments pour bébés ou enfants en bas âge nécessaires pour le voyage quelque soit leur contenance

3- Les médicaments (liquides, gels, crèmes, aérosols et pâtes) et aliments spécifiques accompagnés d'une prescription médicale au nom du passager quelque soit leur contenance

Le sac plastique concerne uniquement les liquides, gels, crèmes, aérosols et pâtes énoncés en numéro 1. Les points 2 et 3 ne sont pas concernés par le sac plastique.

Le respect de ces dispositions, et notamment le fait de placer les produits énumérés au point 1 ci-dessus dans un sac plastique transparent, est de la responsabilité de chaque passager.

Nous vous recommandons de placer dans les bagages enregistrés en soute tous les produits liquides, crèmes, gels, pâtes et aérosols achetés en dehors de l'aéroport.

Le sac plastique concerne uniquement les liquides, gels, crèmes, aérosols et pâtes énoncés en numéro 1. Les points 2 et 3 ne sont pas concernés par le sac plastique



